

Valérie Boyer (LR) défend les racines chrétiennes à l'Assemblée

Author : Revue Presse

Categories : [Brèves](#)

Date : 12 février 2016



Symbolique, mais c'est dit !

J'ai défendu tard dans la nuit, mon amendement visant à inscrire nos "racines chrétiennes" dans notre Constitution.

Notre Nation repose sur un socle culturel avec des traditions et des influences. Parmi ces influences n'oublions pas que christianisme a profondément marqué les sociétés européennes contemporaines et leurs Constitutions aux côtés de la philosophie grecque, le droit romain, la Renaissance ou le siècle des Lumières.

Le christianisme nous a permis d'envisager l'homme comme un individu à part entière. La protection de la dignité humaine repose sur des valeurs chrétiennes. La France est une république laïque d'influence et de valeurs chrétiennes.

Cet amendement n'impose pas un dieu, ni une pratique religieuse mais a pour objectif de rappeler dans notre Constitution pourquoi la France est la France.

[Voir la vidéo](#)